

DES Médecine légale et expertises médicales

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Former au métier de médecin légiste et de médecin expert en réparation du dommage corporel.

Durée totale du DES :

8 semestres dont au moins 3 dans un lieu de stage avec encadrement universitaire tel que défini à l'article 1 du présent arrêté et au moins 2 dans un lieu de stage sans encadrement universitaire.

Intitulé des formations spécialisées transversales (FST) indicatives :

Dans le cadre de son projet professionnel, et en regard des besoins de santé et de l'offre de formation, l'étudiant peut être conduit à candidater à une formation spécialisée transversale (FST).

En bref

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation